



Infolettre n° 43

Mars 2013

Contact : info@aepl.eu

Mobilisons-nous une fois de plus: Halte aux dérives autocratiques du gouvernement hongrois

“Tout pouvoir sans contrepoids, sans entraves, autocratique, mène à l’abus, à la folie” Balzac.

Chers Lecteurs,

Une fois de plus nous lançons un appel afin que vous vous mobilisiez en nombre contre les nouvelles dérives autocratiques de la part du gouvernement hongrois au moyen de mails adressés à des politiques européens afin de les inciter à agir (voir adresses à la fin de la présente infolettre).

Dans le passé, nous vous avons déjà parlé des atteintes aux libertés fondamentales par les autorités hongroises, notamment en juillet 2011, à l’occasion de l’adoption de la nouvelle loi hongroise sur les médias (infolettre n°30) et en janvier 2012, lors de la modification de la constitution hongroise (infolettre n°34). Depuis, la Hongrie s’isole toujours un peu plus en Europe. La situation s’est encore aggravée et est devenue extrêmement alarmante : la nouvelle modification de la Constitution hongroise, la 4^{ème} en peu de temps, porte atteinte aux principes démocratiques et de liberté. Ainsi, les nouveaux amendements, liberticides, limitent considérablement cette fois les compétences de la Cour constitutionnelle, dont certaines décisions jurisprudentielles peuvent être annulées. On peut dire que s’attaquer aux pouvoirs de la Cour constitutionnelle c’est porter atteinte à l’Etat de droit.

Par ailleurs, la liberté d’expression, la liberté de la presse, de la radio et de la télévision sont bridées et sont en grand danger. Il y a aussi dans ce pays de très graves violations des valeurs démocratiques depuis que le Parlement hongrois, dominé par une majorité conservatrice des 2/3, parvient à modifier à sa guise la Constitution et dès lors à manipuler les élections.

Les homosexuels, les Roms, les sans abris, les non catholiques, tous font l’objet de discriminations.

La Hongrie est en train d’évoluer vers une situation qui n’est pas sans rappeler le début des années 30 en Allemagne. C’est pourquoi nous devons absolument réagir **maintenant** et contraindre les institutions européennes à prendre les mesures appropriées **maintenant**.

A noter que l’article 2 du traité de Lisbonne stipule que : « *l’Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d’égalité, de l’Etat de droit, ainsi que de respect des droits de l’homme, y compris des droits des personnes*

appartenant à des minorités. ». Ces valeurs sont communes aux Etats membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, la tolérance, la justice, la solidarité et l'égalité entre les femmes et les hommes.

L'article 7 prévoit en substance qu'en cas de risque clair de violation grave par un Etat membre des valeurs visées à l'article 2 en question, le Conseil européen peut adresser des recommandations à cet Etat membre. Si le Conseil constate qu'il y a effectivement violation grave des valeurs en question, il peut décider de suspendre certains droits découlant de l'application des traités à l'Etat membre en question, **y compris les droits de vote au sein du Conseil européen et des Conseils de ministres.**

Chers Lecteurs, l'Europe a besoin de nous, **maintenant.** Envoyez un mail de protestation succinct mais fort

--- **aux trois présidents des institutions européennes :**

Martin Schutz (Parlement européen) :

martin.schulz@europarl.europa.eu

José Manuel Barroso (Commission européenne) :

jose-manuel.barroso@ec.europa.eu

Herman Van Rompuy (Conseil européen) :

hvry@european-council.europa.eu

à Mme. Viviane Reding, Commissaire européenne des droits de l'homme :

viviane.reding@ec.europa.eu

aux présidents des groupes politiques du Parlement européen :

Parti Populaire Européen :

joseph.daul@europarl.europa.eu

Alliance Progressiste des Socialistes et Démocrates :

hannes.swoboda@europarl.europa.eu

Alliance des Démocrates et Libéraux pour l'Europe

guy.verhofstadt@europarl.europa.eu

Conservateurs et Réformistes Européens :

martin.callanan@europarl.europa.eu

Les Verts/Alliance Libre Européenne :

daniel.cohn-bendit@europarl.europa.eu

rebecca.harms@europarl.europa.eu

Gauche Unitaire Européenne :

gabriele.zimmer@europarl.europa.eu

Europe des Libertés et de la Démocratie :

francescoenrico.speroni@europarl.europa.eu

Si vous êtes à court d'inspiration, nous suggérons un texte unique à envoyer aux adresses ci-dessus :

1) Je dénonce fermement les graves violations des dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme, de la Charte des droits fondamentaux et des valeurs de l'Union prévues à l'article 2 du traité de Lisbonne;

2) Je demande l'application de l'article 7 du traité de Lisbonne ou de toute autre disposition permettant d'exercer un maximum de pression sur le gouvernement hongrois, afin qu'il révise sa nouvelle Constitution et la mette en conformité avec la Convention européenne des droits de l'homme, de la Charte des droits fondamentaux et du traité de Lisbonne.

Le Conseil d'Administration de l'AEPL